

Ça grenouille autour de l'assemblée de l'UDC

L'accueil de centaines de délégués du parti dans un champ inquiète non seulement la commune de Coinsins, mais encore la Conservation de la nature

Nouvelle encouble pour l'UDC, qui, malvenue dans toutes les salles du canton de Vaud, envisage de tenir son congrès national du 4 décembre en plein air, sur un champ à Coinsins. Pour accueillir quelque 650 délégués et leurs invités, le parti devra non seulement tenir compte d'une autorisation communale et du voisinage des humains, mais encore des crapauds!

Car le pré choisi, une parcelle de 4 hectares exploitée et mise à disposition par le syndic de Luins, Jean-Marc Sordet, abrite dans ses parties boisées du nord et du sud-ouest un site d'importance nationale pour la reproduction des batraciens. Conséquence, la conservatrice de la nature pour le canton de Vaud, Catherine Strehler Perrin, s'est empressée d'écrire aux organisateurs du congrès pour que ces zones sensibles soient protégées par des barrières et qu'on évite d'installer des WC publics à proximité. Selon elle, ces conditions ne seront pas de nature à empêcher la tenue du congrès, a-t-elle affirmé sur le site online de 20 minutes.

Pour Claude-Alain Voiblet, coordinateur romand de l'UDC, cette exigence s'ajoute à celles demandées par le canton pour la protection des eaux et des sols. «On dirait qu'on organise un festival sur cinq jours, alors que nous n'utiliserons que des infrastructures légères. Nous pensons même plutôt raccourcir la durée du congrès, vu les conditions de plein air. Le tout devrait être terminé en début d'après-midi.» Mais il estime pouvoir répondre sans problème aux garanties exigées tant par le canton que par la commune hôte de Coinsins.

Lundi soir, la Municipalité de cette dernière s'est en effet réunie en «état-major de crise», selon l'ex-

pression de son syndic, Olivier Dürst. Les autorités locales, après avoir été prises de court la semaine dernière, devaient statuer sur la demande écrite de l'UDC de tenir cette réunion de parti. «Nous n'avons rien décidé, car nous attendons un dossier complet sur l'organisation de cette manifestation. Soit quelles mesures seront prises en matière de protection du site, de sécurité, de remise en état du terrain et de responsabilité en cas de débordements», explique le syndic, en précisant qu'il n'est pas opposé au principe d'un congrès de l'UDC sur son territoire.

Madeleine Schürch

Congrès

Bannir les politiques de l'UNIL?

L'UDC, qui garde en travers de la gorge ses récents déboires, a porté hier l'affaire devant le Grand Conseil. Elle a soumis au vote une résolution sommant le Conseil d'Etat «de définir des règles équitables permettant à tout parti politique de tenir ses assises au sein de l'Université ou dans d'autres bâtiments de l'Etat de Vaud». Le député Pierre-Yves Rapaz, qui défendait ce texte, n'a toutefois pas convaincu la majorité de ses pairs. Un peu plus tard, il a tenté sans plus de succès d'amender la loi sur l'Université de Lausanne, afin d'ancrer la liberté de réunion des partis politiques dans l'alma mater. Proposition combattue par les autres partis et par la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon. Celle-ci a relevé que des réflexions étaient en cours pour, au contraire, interdire à toute formation politique de s'y réunir. **V.M.A.**